

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 18 (1940)

Artikel: Praetorium, palais burgonde et château comtal
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PRAETORIUM, PALAIS BURGONDE ET CHATEAU COMTAL

Louis BLONDEL.



'ANNÉE dernière nous avions relevé des substructions antiques à l'angle de la cour Saint-Pierre et de la rue du Soleil-Levant, et nous avions déjà supposé que nous devions nous trouver sur l'emplacement du prétoire de basse époque¹. Cette année, toute une partie de la rue du Soleil-Levant a été fouillée pour établir un accès aux caves du n° 6. Comme nous le pensions, nous avons retrouvé intactes des fondations diverses, toutes antérieures au moyen âge. A cause de la rapidité des travaux, ces fouilles ont été difficiles à suivre et bien des objets ont dû nous échapper, mais si leur récolte a été minime, par contre les résultats topographiques ont une grande importance, ils nous ont révélé une période jusque-là peu connue de notre histoire. Il a été possible de reconnaître quatre, même cinq séries d'édifices superposés avec des niveaux différents. Comme la rue du Soleil-Levant est en terrasse, par rapport à la cour Saint-Pierre, les fondations avaient été recouvertes et non détruites. Le relèvement de la colline en ce point ne provient pas du terrain naturel, mais bien de l'accumulation des matériaux superposés.

Description des fouilles. — Au milieu de ce labyrinthe de murs, dont quelques-uns avaient encore plus de deux mètres de hauteur, il nous semble préférable de suivre le plan général que nous donnons sur la *figure 1*. Seule une petite bande d'1 m. 50 en moyenne n'a pas été excavée. Nous avons pu reconstituer exactement

¹ *Genava*, XVII, p. 41 sq.

le plan des salles, en apportant quelques corrections de détail au relevé que nous avions établi en 1938.

Au niveau inférieur nous avons trouvé la suite du plan de la maison remontant au I^{er} siècle, avec à l'orient une partie d'un autre édifice qui, à l'origine, devait avoir une destination différente. A ce premier niveau I, le plus ancien, dont les fondations reposaient sur le gravier naturel, on peut même distinguer deux périodes

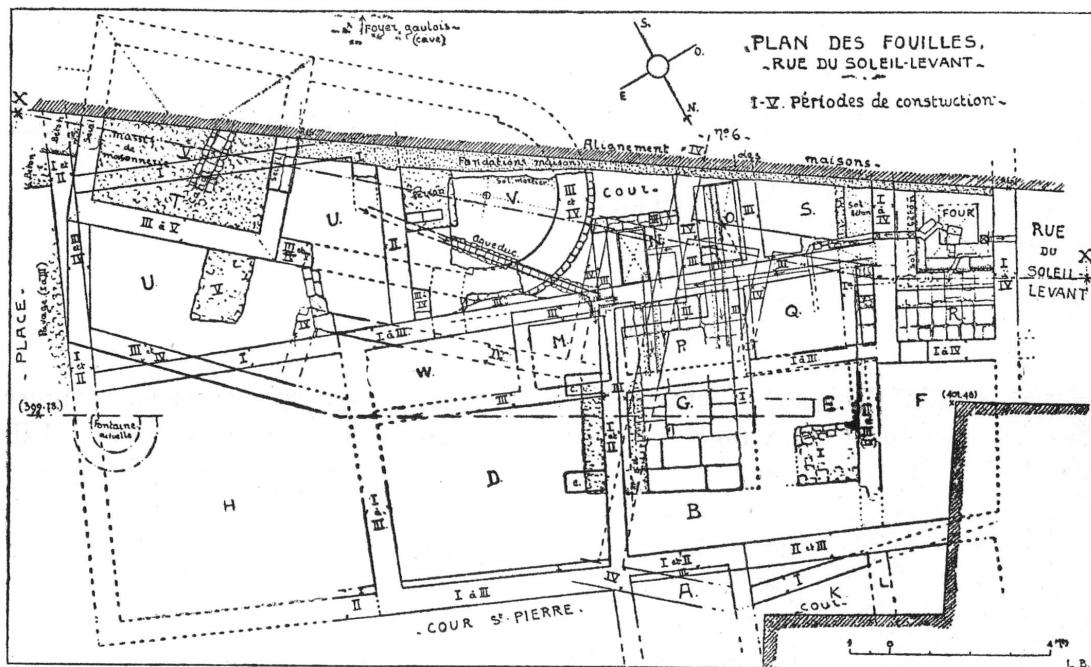


FIG. 1. — Plan de situation des fouilles à la rue du Soleil-Levant.

successives (Ia et I). Cette maison se composait d'une grande salle D, qui avait un chauffage avec hypocaustes, d'une cour ou *atrium*, G, sans dallage, avec sol de mortier, arrêtée au sud par un grand mur perpendiculaire qui a subsisté pendant des siècles. La division E était alors la cuisine avec son foyer; derrière, une chambre Q limitée par deux petits murs Ia. En B, un corridor donnant accès à la salle D, à l'*atrium* et à la cuisine.

L'entrée principale devait déjà exister par le péristyle A. En F un corridor ou une chambre donnait accès à la division R qui, dès l'origine, devait contenir un *praefurnium*. Par contre, en K, s'élevait un autre édifice distinct et, par derrière, au sud, s'étendait une grande cour avec sol de mortier. A l'est un bâtiment quadrangulaire a servi dès le début du I^e siècle d'entrepôt pour amphores.

Quelques-uns de ces vases étaient encore en place; ils avaient été coupés en deux par le *pavimentum* postérieur (H et U). En U on distinguait un sol inférieur

en mortier, et des parois faites de terre battue, avec des dessins striés pour l'adhérence de parois en stuc; sous l'action d'un incendie elles avaient pris l'aspect de terre cuite. Des moulures dans la même matière devaient provenir du plafond. Les amphores retrouvées sont très anciennes, du type allongé italien avec long col rabattu, la panse et l'épaule reliées à angle vif, certainement antérieures au milieu du I^{er} siècle¹. Ce bâtiment U et H devait être une cave annexée à l'habitation ou appartenir à un autre propriétaire (cf. aussi la coupe longitudinale X—X, fig. 2).

Dans un remaniement partiel, peut-être du II^e siècle, l'*atrium* G est pourvu de grandes dalles en pierre des Voirons qui recouvrent les murs Ia dans la division Q; le sol général est légèrement relevé (fig. 3). La période romaine la plus ancienne a succédé à un établissement de la Tène III, car nous avons retrouvé des poteries

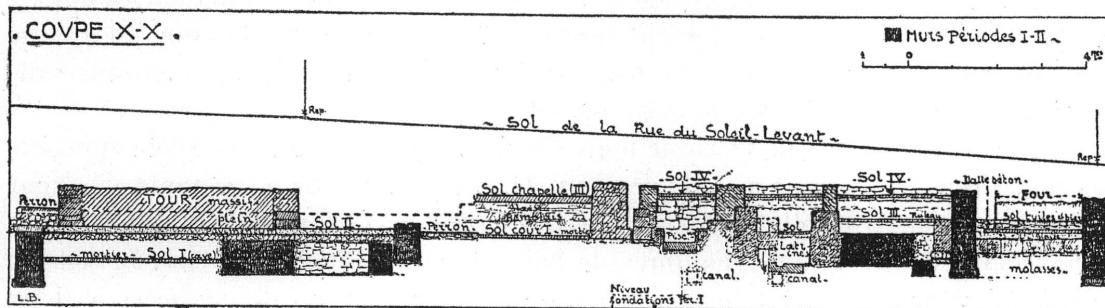


FIG. 2. — Coupe suivant la ligne X-X des fondations sous la rue du Soleil-Lévant.

gauloises le long des maisons de la rue du Soleil-Levant et dans les caves de l'immeuble n° 6 où se distinguait un foyer².

Une première couche de cendres recouvre dans plusieurs parties ces murs dont le sol est parsemé de poteries sigillées des I^{er} au III^e siècles. Dans une deuxième période de construction, qui doit correspondre à la fin des invasions du III^e siècle, les murailles sont reconstruites et élargies. L'hypocauste de la salle D est supprimé et remplacé par un dallage soigné en *pavimentum*, sorte de mosaïque sans dessins. L'édifice devient plus vaste et englobe une aile à l'ouest (au delà du four). Du côté de la cour K le mur de séparation est modifié; tout ce corps de bâtiment, consistant en une cour intérieure avec des galeries à colonnes en forme de péristyle, lui est adjoint. Ce dernier bâtiment devait s'étendre jusqu'au haut du Perron. La chambre Q subsiste, le vestibule F est établi avec un sol en *pavimentum*. Les autres salles ne sont pas modifiées. Par contre, au levant, le bâtiment H et U devient une seule grande salle avec un sol en *pavimentum* établi au même niveau. Nous n'avons pas les limites

¹ Se rapproche du type n° 7, fig. 1, dans *Indic. Antiquités Suisses*, 1926, p. 152. Le type italien I, pl. II, C.I.L. XV, 2.

² Voir: «Chronique archéologique», 1939, *Genava*, XVIII, 1940.

de cette salle au sud, car elle est coupée par les caves de l'immeuble n° 8, mais on peut estimer qu'elle se prolongeait jusqu'à l'autre face de la chapelle dont nous parlerons plus tard. Dans ce cas la longueur totale serait de 14 m. 75 sur 6 m. 30 dans la partie nord et 7 m. 50 dans la partie sud. La destination de cette salle nous échappe, mais ce devait être un édifice public en rapport avec le *forum*. Était-elle reliée au reste de l'autre édifice à partir du III^e siècle, cela nous semble probable, car plus tard le périmètre du palais s'étendra aussi sur cette salle. Dans ce cas ce serait une salle ou basilique pour des assemblées publiques. Sa face orientale donnait sur une place pavée et on distinguait un perron d'entrée.

Comme nous l'avons vu l'année dernière, ce grand ensemble avait une destination publique : presque certainement c'était le *praetorium*, siège du gouverneur militaire, avec ses annexes, salles de réception et l'habitation de cet important fonctionnaire. A noter qu'un autre perron donnait accès de la grande salle à la cour intérieure. Ces dispositions n'ont guère dû se modifier au cours du IV^e siècle, la grande salle étant peut-être une création de cette époque.

Mais vers le début du V^e siècle nous voyons se produire une complète transformation. Un palais succède au prétoire (fig. 4). Sur les murs déjà existants viennent se superposer de nouvelles salles plus petites avec des vestibules étroits. Dans cette période III on installe des chambres de bain et un chauffage nouveau. Le sol est relevé. D'un *apodyterium* Q on entre dans un corridor P qui donne accès à deux petites salles avec baignoires-piscines M et N et aux latrines O. Ces deux dernières constructions sont prises sur la cour intérieure. Il en est de même de la salle chauffée S. Le vestibule F donne accès à une aile R qui a conservé les murs de l'époque précédente, mais on y installe un four à air chaud de construction curieuse. La salle D est diminuée et perd sa décoration de colonnes ouvrant sur l'ancien *atrium*, qui est réduit aux dimensions d'une petite cour. Par contre, cette salle D doit avoir été pourvue à ce moment-là de mosaïques murales à fond d'or.

Ce qui caractérise cette époque, c'est la suppression de la grande salle U et H, au moins de toute la partie U ; elle est remplacée par une cour entourant une chapelle disposée suivant un autre axe. Cette chapelle se divise en deux parties distinctes, un narthex ou vestibule presque carré ouvrant sur la chapelle proprement dite qui se termine par une abside demi-circulaire au sol surélevé. Seul le narthex de l'abside avait subsisté, car presque tout le mur latéral avait été démolé, comme nous le verrons plus loin. L'autre face a disparu sous l'immeuble n° 8. Nous avions en premier lieu hésité à considérer cette construction comme une chapelle, en pensant qu'elle pouvait convenir à un hémicycle pour des bains, en relation avec les piscines voisines, mais rien ne vient appuyer cette solution, ni les sols, en gros mortier avec dallage en terre cuite, ni la disposition générale. Au contraire, des débris sculpturaux trouvés plus tard nous prouvent bien qu'il s'agit d'un oratoire.

La chapelle et les murs de cour sont établis sur le sol en *pavimentum* précédent qui s'est maintenu intact. Un vestibule W avec les traces d'une porte met en communication la salle D avec la chapelle.

Avec cette période nous voyons la transformation du prétoire en palais. Seule une petite partie de cet ensemble a été retrouvée, la salle de réception D, les bains particuliers, la chapelle. Les autres parties des appartements avec les chambres à coucher, les offices et toute la série des péristyles avec cours allant jusqu'au Perron n'ont pas été découverts. Le reste des appartements devait se trouver derrière la salle du four et pouvait s'étendre jusqu'à la rue du Puits-Saint-Pierre. Le niveau des sols à cette période est sensiblement plus haut que le précédent, de 25 à 50 centimètres. Les murs nouveaux s'appuient toujours sur les substructions antérieures, mais avec une orientation légèrement différente.

Ces murs, qui doivent appartenir au V^e siècle, sont recouverts presque partout d'une épaisse couche de cendres, un incendie a tout détruit, sauf la chapelle et la division du four, dont les murs ont subsisté. Une nouvelle couche de déblais recouvre ces cendres et par-dessus viennent s'établir les murs d'une quatrième période (fig. 5). Ceux-ci sont plus larges, peu élevés et de très mauvaise facture. Dans cette période l'orientation des murs se modifie, elle est parallèle à l'axe de la chapelle qui demeure. Il est difficile d'en reconnaître le plan dans toutes ses parties, car les fondations, plus près du sol de la rue, sont moins bien conservées. Du reste, il est certain que seules les bases étaient en maçonnerie, les parois devaient être en bois ou en torchis.

On distingue seulement une grande salle et par derrière le four avec des petites chambres au sol de mortier. Une galerie entourait peut-être la chapelle, une cour ou place s'étendait du côté de l'orient. Mais cette phase IV n'est pas la dernière du palais. A une période V très postérieure au VI^e siècle, car nous devons situer le grand incendie en l'an 500, et la reconstruction au début du siècle suivant, la chapelle est démolie (fig. 6). Les murs latéraux sont arrachés, sauf une partie de l'abside, les matériaux sont utilisés pour éléver sur le carré du narthex un gros massif de maçonnerie pleine, de 80 centimètres de hauteur. Cette maçonnerie ne

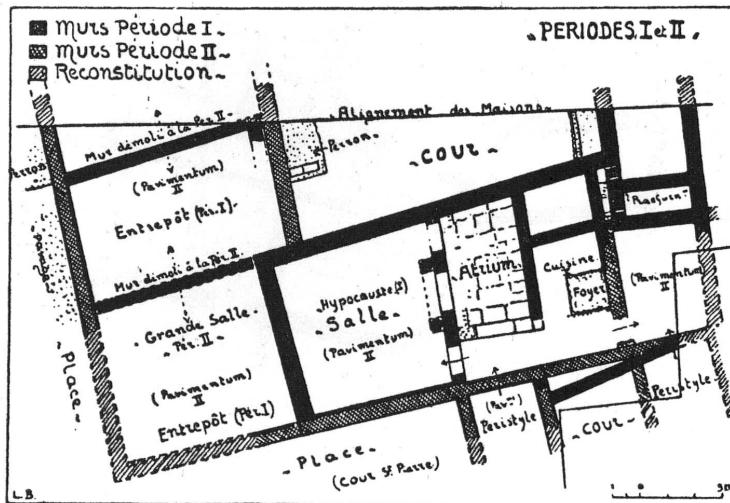


FIG. 3. — Plan des périodes I et II.

peut convenir qu'à la base d'une tour mesurant 5 m. 30 sur 5 mètres. Elle a tous les caractères de l'époque mérovingienne, peut-être même carolingienne, avec des lits épais de mortier, des rangs de tuileaux obliques. Des cavités et des couches de bois fusé indiquent que la liaison des matériaux était faite avec des poutres. La partie supérieure de la tour devait être en bois. Un massif annexe a pu servir de base à un escalier. Les matériaux de la tour étaient tous réemployés. J'y ai recueilli

des morceaux de marbre, une sculpture d'église et des fragments de paroi de l'ancienne chapelle. Le palais continue à subsister à cette période V, mais il est séparé de la tour par une cour, peut-être par des jardins, de façon à isoler cette défense posée au point culminant de la ville.

Par-dessus les murs de cette dernière période viennent les déblais du moyen âge à nos jours.

Ils sont importants, plus de 1 m. 65 vers la tour. Il semble même qu'on ait volontairement fait ces apports pour créer la rue. Dans la partie orientale, des tombes ou inhumations en pleine terre appartiennent au cimetière de N.-D. la Neuve, cimetière désaffecté à la fin du XV^e siècle. Nous ne savons pas à quelle date tour et palais furent détruits, mais nous estimons que les derniers vestiges durent disparaître à la fin du X^e siècle ou au début du XI^e siècle. Nous verrons plus loin pourquoi nous proposons cette date. Les textes indiquent une rue au XII^e siècle. La tour dut subsister plus longtemps que le palais, dont les murs n'offrent aucun remaniement visible de l'époque carolingienne.

Nature des maçonneries. — On reconnaît les différentes périodes non seulement aux niveaux mais à la manière dont les murs sont construits. Les fondations les plus anciennes se trouvaient en U, sous le *pavimentum*. Par-dessus plusieurs lits de pierre bien assisés s'élevaient des parois épaisses de 10 à 15 cm. en terre battue avec de petits cailloux. Leur surface était recouverte de striures en losange qui devaient permettre l'adhérence d'une couche de mortier ou de stuc. Sous l'action du feu, d'un incendie, cette terre est devenue rougeâtre comme de la tuile. On trouve dans la même matière des moulures de corniches. Des cloisons semblables

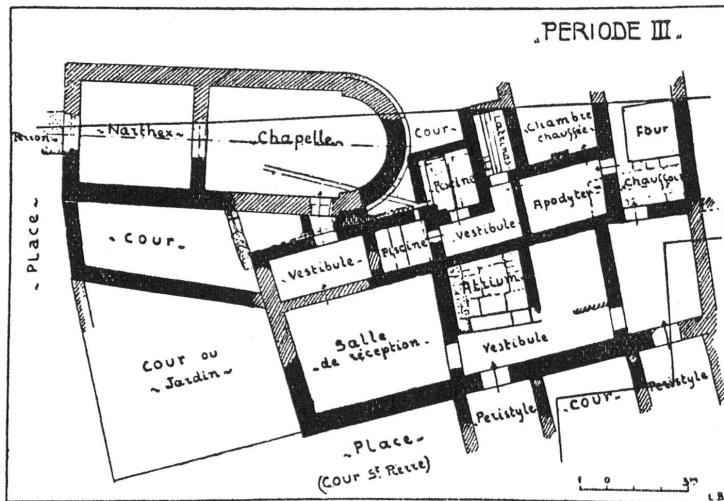


FIG. 4. — Plan de la période III.

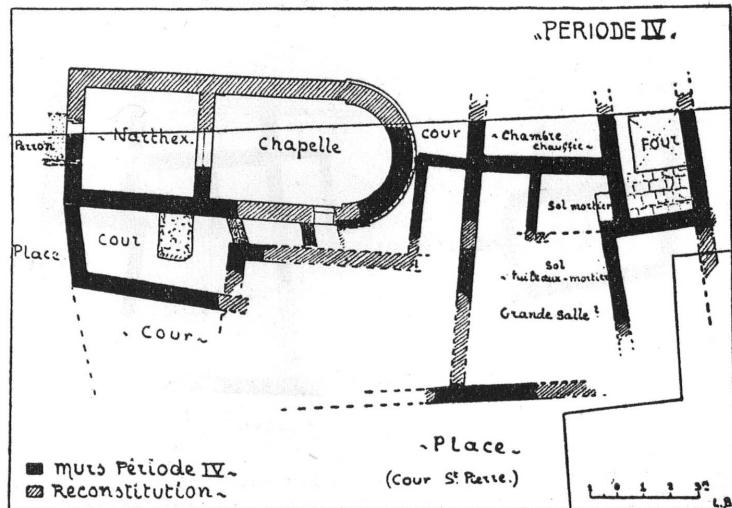


FIG. 5. — Plan de la période IV.

de tuileau, le mortier devient blanc jaunâtre, il est abondant, on trouve par places des cailloux roulés, quelques murs sont peu épais, seulement de 45 cm., enfin on remarque des pierres réemployées provenant d'édifices précédents. A la période IV, après 500, la technique romaine est perdue, les bases deviennent larges, jusqu'à 80 cm., les fondations ne sont pas profondes, établies sur des déblais, il y a surabondance de mortier blanc jaune, très peu de pierre par rapport au mortier, des débris de tuiles mélangés à de petits cailloux roulés, dans les angles quelques gros blocs arrachés aux constructions précédentes. Certainement nous n'avons là que des soubassements peu élevés qui devaient supporter des charpentes et des cloisons faites de pisé avec mélange de mortier. Enfin le soubassement de la tour est mérovingien, peut-être plus tardif encore, fait d'assises irrégulières avec des pierres de réemploi, des lignes de tuileau obliques, beaucoup de mortier peu solide (*fig. 7*). Comme nous l'avons dit, il y avait des traces de poutres noyées dans la maçonnerie. Ceci explique que pour offrir une résistance suffisante on ait constitué un aussi grand massif plein.

Nous sommes mal renseignés sur la décoration intérieure. Pour la période I nous avons recueilli de beaux stucs en rouge pompéien et blanc sans dessins; pour la période II nous possédons les sols en *pavimenta* encore soignés et des stucs roses mal polis avec des bandes noires et blanches. Pour les dernières périodes, encore

des stucs, mais de mauvaise facture et de plusieurs couleurs. Rappelons les cubes de mosaïque murale trouvés dans la salle D, cubes que nous avons mentionnés l'année dernière. Après nouvel examen, nous les croyons plus tardifs, car il y a des cubes d'or sur pâte rouge; ces smaltes rappellent davantage la mosaïque byzantine que la romaine, ils doivent correspondre à la période III du V^e siècle. Tout au moins, il y a dû y avoir une rénovation à cette époque. Le seul débris architectural est une colonne en roche de l'*atrium*, de basse époque (fig. 7, 3). Il est intéressant, car il nous permet de voir que ce bâtiment, qui n'avait probablement qu'un rez-de-chaussée, n'était pas très élevé (la colonne avec le chapiteau 2 m. 10 à 2 m. 25) et ne devait guère excéder 2 m. 50 à 3 mètres. Les sols ont déjà été décrits l'année dernière. Pour les périodes III et IV, ils présentent principalement des

aires de mortier de 4 à 5 cm. d'épaisseur avec beaucoup de tuileau, là où les *pavimenta* n'avaient pas été conservés. Dans la salle U, par-dessus le mur de séparation des anciennes salle H et U, la mosaïque était remplacée par des cubes en brique.

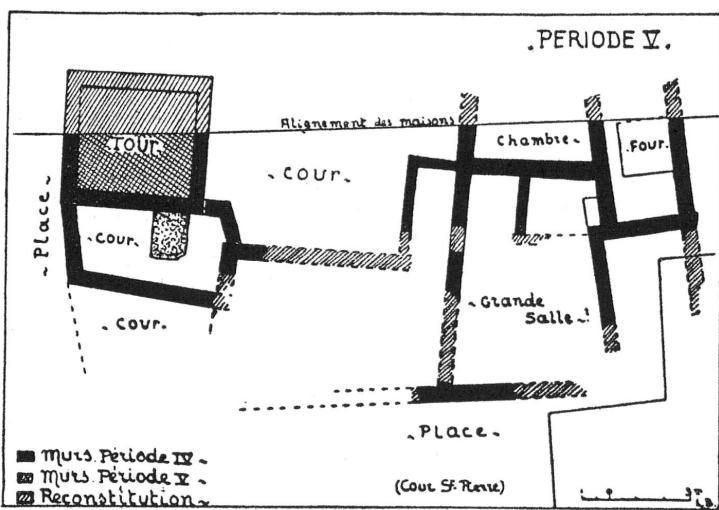


FIG. 6. — Plan de la période V.

Canalisations et piscines. — L'eau pour les piscines était conduite par un petit canal fait de pierres plates recouvertes de dalles de 20 cm. de large, passant en diagonale sous la chapelle, pour aboutir à l'angle des pièces M et N dans un petit réservoir revêtu de ciment rose hydraulique (mortier et brique pilée), qui s'ouvrait sur les deux piscines. L'écoulement de la piscine N se faisait par de grandes tuiles verticales. Latrines et piscines déversaient leurs eaux par deux égoûts profonds sous l'*atrium* (3 m. sous sol rue), perpendiculaires au grand mur de fond du bâtiment. Ces égouts de 30 cm. de large sur 55 cm. de haut avaient un radier de grandes tuiles, des parois en maçonnerie et des dalles de couverture.

Les piscines, plutôt les baignoires en forme de piscine, vu leurs dimensions très modestes, avaient, du moins celle en N, car l'autre n'a pu être dégagée complètement, à la base une grande roche de 1 m. 30 de longueur sur 70 cm. de large. On y accédait par des gradins et sur un côté elle était longée par un banc en maçonnerie chauffé par un canal d'air provenant du four. L'eau probablement pouvait aussi

être réchauffée. Les latrines O avaient en dessous du sol deux dalles en roche de 65 cm. de large avec un caniveau demi-circulaire conduisant les eaux dans l'égout. Les sièges avaient presque complètement disparu, ils étaient construits avec des assises de grès posées en carré.

Il faut encore noter que l'angle du grand mur de fond du I^{er} siècle, à son retour vers la pièce du four, reposait sur deux grandes pierres taillées, une roche et par-dessus une dalle en grès.

Le four. — La partie la plus curieuse est certainement le four à air chaud qui avait résisté à la destruction (fig. 8). Il ne m'a pas été possible de retrouver ailleurs un dispositif semblable. Ce n'est plus le système des sols chauffés avec des hypocaustes, mais une chambre de chauffe, un four, qui envoie par des canaux l'air chaud dans les salles voisines. Cette construction a dû rester en usage très longtemps, elle a été établie à basse époque aux IV^e et V^e siècles. Elle forme un carré de 1 m. 90 de côté, en maçonnerie, reposant sur une solide dalle de béton. Les parois extérieures sont faites de pierres avec remplissage de mortier et de brique. L'un des côtés s'appuyait à un gros mur. Des blocs de molasse encadrent les canaux de sortie. Contre ces parois s'élève une double tubulature de canaux en terre cuite de 38 cm. de longueur. A la base, ces canaux sont horizontaux, ils communiquent par de petites ouvertures avec les canaux verticaux, qui eux aussi correspondent avec des canaux horizontaux supérieurs. Au centre se trouve le foyer ou chambre de chauffe, appuyé à un pilier central en molasse. Ces tuyaux devaient par place s'ouvrir directement sur la chambre de chauffe, car ils sont remplis de suie. Mais près du pilier central on voyait le départ d'une cheminée, spécialement destinée à évacuer la fumée. L'entrée du four était malheureusement détruite par les fondations des maisons voisines, une molasse d'angle déplacée subsistait encore de ce côté. Les canaux de sortie reposaient en

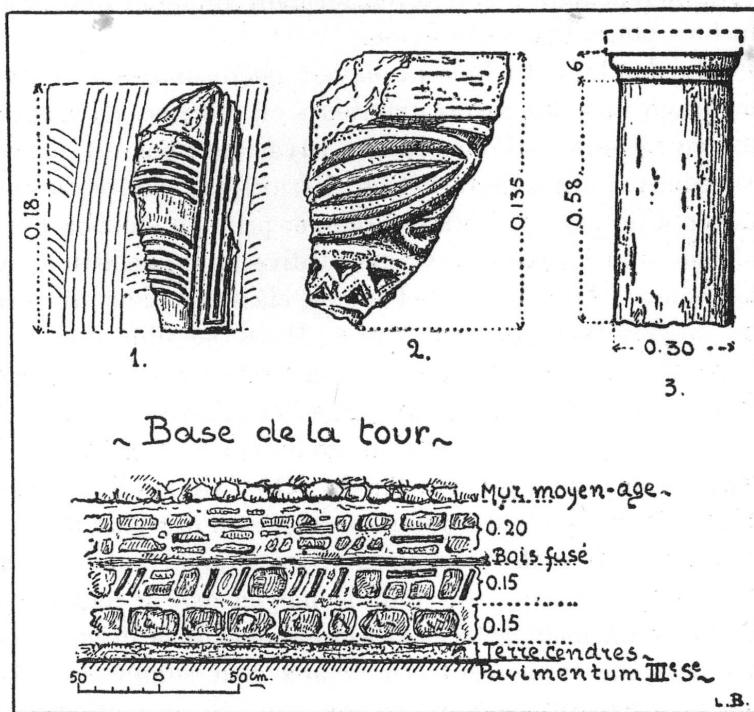


FIG. 7. — Fragments d'architecture.

plusieurs endroits sur des piliers de brique, comme les piliers d'hypocaustes connus. Entre les tuyaux il y avait un épais remplissage de mortier avec tuiles. La distribution se faisait d'une manière ingénieuse. Les tubes emmagasinaient l'air chaud, chauffaient les parois qui entretenaient la chaleur conduite dans les différentes directions par les canaux de sortie. Il semble que chacune de ces directions pouvait rester indépendante des autres, formant au moins quatre secteurs distincts, un quart du four pour chaque direction.

La hauteur du four ne devait guère dépasser le mètre. Nous avons recueilli des fragments des parois extérieures en mortier, recouverts de peinture rouge avec une corniche supérieure. Aucun tuyau ne nous est parvenu intact, mais nous en possédons d'importants débris. Ils avaient extérieurement des dessins gravés au moyen d'un peigne, destinés à donner prise au mortier. Ces dessins ondulés sont bien le signe d'une période romaine tardive et rappellent le système des tuiles du four de Chancy¹. Les canaux de l'époque classique dans notre région présentent toujours des dessins losangés entrecroisés. Il est possible que ce four ait subsisté jusqu'à la dernière période du palais, en tout cas le mur contre lequel il s'appuie a été conservé jusqu'à la fin de la dernière phase des constructions.

La disposition générale indique déjà le système des poèles, qui n'apparaissent dans notre région qu'à la fin du XIV^e siècle. Nous savons que jusqu'à l'époque carolingienne quelques palais possédaient des chauffages rappelant les prototypes romains, mais seuls des édifices royaux importants en étaient pourvus, car l'usage des cheminées sera pour tout le moyen âge le seul moyen de chauffage connu². Il y a ici un mélange d'éléments annonçant la décadence, les canaux et les piliers d'hypocauste supportant ces canaux sont conformes à la tradition antique, alors que le dispositif général est nouveau. Nos chauffages centraux modernes à air chaud procèdent de ce type.

La chambre quadrangulaire, dans laquelle se trouvait le four et qui se prolongeait au nord, avait un dallage chauffé. Il se composait d'un premier sol en molasse avec des pierres et des tuiles reposant sur une couche d'argile établie sur des dalles de grès. Des tuiles disposées contre les parois du four établissaient la liaison avec ce sol. C'était un véritable chauffoir, un *sudarium*, proche des salles de bain. Les canalisations provenant du four s'étendaient assez loin, jusqu'à la piscine N et peut-être jusqu'à la grande salle D. Un embranchement du côté du gros mur au couchant indique que l'habitation se prolongeait dans cette direction. Une fouille partielle dans cette partie a mis au jour un amas de tuiles et du mortier, décelant la suite des constructions. Dans la chambre S, dont nous ne connaissons pas la destination

¹ *Indic. Ant. Suisses*, 1922, p. 31, 1929, p. 28.

² A. von ESSENWEIN, *Die romanische u. gothische Baukunst*, 1892, Heft 2, p. 136. On trouve dans le plan de Saint-Gall du IX^e siècle des chauffoirs isolés qui pourraient rappeler le système reconnu ici.

et qui devait border la cour intérieure, il y avait un pilier maçonné entourant des canaux avec des embranchements, le tout rempli de suie. Il est probable que cette chambre appartenait aux appartements privés du palais, peut-être une chambre à coucher.

Chapelle. — Elle ne nous est pas parvenue complète, ses parois ayant été partiellement démolies pour construire la tour. Cet oratoire mesurait 12 m. 75 de longueur hors-œuvre sur 5 m. 10 de large. La première partie servant de vestibule ou narthex mesurait intérieurement 3 m. 80 sur 3 m. 30. On voyait une partie du perron principal sur la place. Du narthex à la chapelle il y avait encore deux dalles en grès formant seuil. Seule une partie de l'aside subsistait; ses murs sont plus épais que ceux du narthex, 70 cm. (cf. coupe, fig. 2), sans compter une retrace extérieure, ce qui indiquerait un chœur voûté. Cette absidiole, demi-circulaire, était surélevée de 50 centimètres par rapport à la nef; une partie de son sol avait résisté à la démolition. C'était un épais mortier de 15 centimètres reposant sur des déblais, puis une couche d'argile et des restes d'incendie. Un carreau en terre cuite relevé près de l'absidiole doit provenir du dallage; il présente aussi des décors ondulés faits au peigne (fig. 7, 1). Un fragment de vitre ou de vitrail a aussi un décor ondulé, il est de couleur vert-jaune. On sait que il y a eu très tôt des essais de vitres colorées ornant des basiliques chrétiennes. Dans les matériaux de la tour on a retrouvé des fragments de plaques en porphyre rouge (épaisseur: 3 cm.), des morceaux de parois constituées par des petits graviers de couleur mélangés à de la brique dont la surface avait été polie, enfin une sculpture de chancel ou de chapiteau représentant une feuille et un

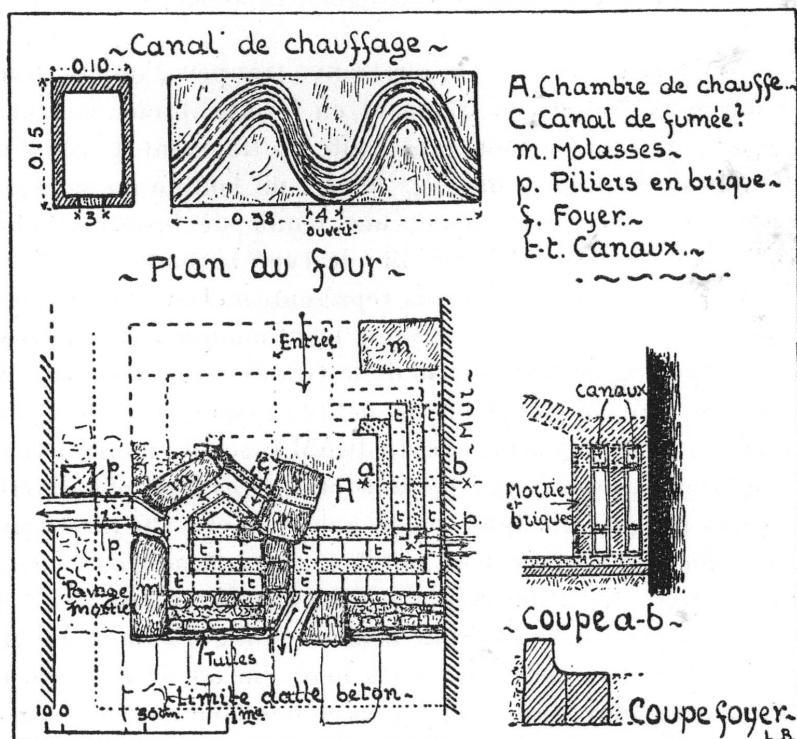


FIG. 8. — Plan, coupe et détails du four.

décor en triangles (fig. 7, 2). Ce morceau est intéressant, bien que très fragmentaire; il est conforme à cette technique du relief en méplat usitée jusqu'à l'époque carolingienne. Mais cette pierre, sculptée dans une pierre blanche tendre, semblable à la pierre de Seyssel ou du midi de la France, rappelle la facture de l'autel trouvé à Saint-Germain¹. C'est tout ce qui nous reste de cette chapelle palatine, de durée éphémère, car elle a dû disparaître déjà au VII^e ou VIII^e siècle. Il faut enfin remarquer que son abside n'est pas orientée à l'est, mais dans le sens inverse, ce qui arrive fréquemment dans les très anciens édifices chrétiens.

Objets et poteries. — On a retrouvé très peu d'objets; tout semble avoir été pillé ou incendié. Notons un fragment en bronze, probablement du I^{er} siècle, recueilli à la base du mur du four, sans doute un fragment d'anse d'une coupe représentant une tête de Pan en profil (fig. 10, 1); un bouton en os, sous la chapelle, quelques clous, mais aucune monnaie; une feuille de bronze recourbée qui semble avoir appartenu à une boucle d'oreille de type barbare.

Les poteries étaient mieux représentées. Dans la série des vases à glaçure rouge dispersées dans le premier niveau, mentionnons entre autres un fragment avec un aigle (type 982 de Déchelette) de la Graufesenque, un bord de coupe avec rinceaux (type 29), beaucoup de débris de petites coupes sans décor, de Lezoux, enfin un fond de vase avec la signature: GALLICAMA, soit la manufacture de *Gallicanus*, potier de la Graufesenque². Les poteries ordinaires sont plus intéressantes, surtout celles de basse époque, quelques débris à décor incisé sur pâte orangée, des gobelets avec dépressions circulaires, pied étroit et vernis changeant orangé et taches noirâtres, d'autres avec des lignes de guilloches à la roulette (fig. 10, 2, 3, 4). Dans cette même série quelques fragments sont brunâtres, d'autres ont des taches rouges et brunes vers le pied, leur pâte est moins fine; l'intérieur présente une surface irrégulière, marquée par des stries annulaires et des boursouflures. Cette dernière poterie est analogue à celle que j'ai recueillie dans les tombes de la rue du Vieux-Collège. Mais j'ai fait des constatations curieuses sur des fragments de plats et un bol; indépendamment de l'aspect irisé, déjà connu, cette céramique montre des traces de peinture métallique argentée en zones concentriques. Sur une des pièces on décèle distinctement une couche argentée à l'extérieur et des zones concentriques aussi argentées à l'intérieur; cette peinture part en s'écaillant (fig. 9, 6). Sur un autre plat de pâte rouge avec taches noires, la surface intérieure est peinte en rouge avec une bande argentée (fig. 9, 5). Sur une coupe, seul le rebord est argenté. Ces couches métalliques vont du noir à l'argent; il est possible que l'oxydation ait modifié leur teinte primi-

¹ L. BLONDEL, « Sculptures des débuts de l'art chrétien », *Mélanges Soc. Aux. du Musée de Genève*, 1922, p. 67 sq.

² Pour toutes ces identifications, cf. J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904.

tive, dorée ou argentée. On peut se demander si ce n'est pas une technique de basse époque qui devait donner à la poterie l'aspect de vaisselle d'argent. Elles appartiennent au niveau III. A la même époque il faut rattacher des vases avec couverte rouge-brune à l'extérieur et sableuse à l'intérieur, et aussi des vernis rouges qui sont peu solides, mais qui peuvent appartenir à la catégorie des poteries un peu plus anciennes imitant les vases à glaçure rouge. Il y avait encore beaucoup de poterie ordinaire grise ou noire.

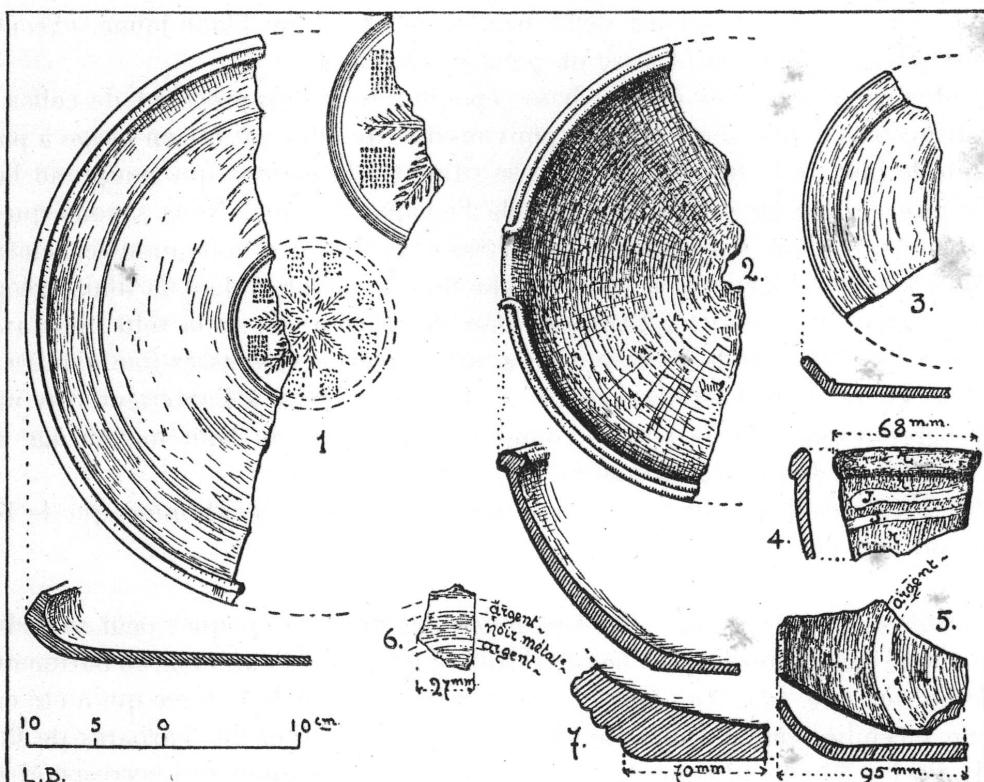


FIG. 9. — Fragments de poteries trouvées dans le palais.

Enfin, dans la pièce S, dans les niveaux supérieurs III et IV, nous avons recueilli comme l'année dernière de la poterie estampée, dite visigothique¹. En premier lieu, les fragments d'un grand plat à bord incurvé de 21 centimètres de rayon en pâte orangée lisse et lustrée, ayant au centre des feuilles de palmes estampées avec des damiers guillochés en carré (fig. 9, 1). Je n'ai pas retrouvé ailleurs ce décor, mais cette poterie se rattache certainement à la série des poteries visigothiques du sud de la France. Déchelette cite, à côté des pièces en terre grise, des plateaux

¹ *Genava*, XVII, p. 47.

creux à large rebord en terre rose fine. Cette forme est analogue à celle de notre plat. A côté de cette pièce j'ai ramassé la moitié d'un grand cratère en terre grise; l'intérieur est rugueux, avec de petites pierres schisteuses; le cordon du bord se retourne pour former un déversoir (fig. 9, 2).

Dans la même catégorie, notons les restes d'un plat en terre rouge fine sans décor (fig. 9, 3) et un autre vase en cratère en terre rouge, lustrée à l'extérieur, rugueuse à l'intérieur, avec triple moulure à la base (fig. 9, 7).

Je terminerai ma description par un bord de coupe rouge avec taches noirâtres qui porte en dessous du rebord deux bandes peintes d'un blanc-jaune, exécutées soit à la barbotine soit plutôt avec un pinceau (fig. 9, 4).

Toutes ces pièces sont de très basse époque; en les rapprochant de celles qui furent trouvées l'année dernière, nous pouvons dire qu'elles ont été en usage à partir du Ve siècle jusqu'à la fin du VI^e; elles se situent à la période qui comprend la fin de l'Empire, les Burgondes et le début de l'époque franque. Nous savons que les rois burgondes avaient, non seulement des rapports politiques, mais aussi des relations de famille avec les Visigoths, ce qui expliquerait ces poteries dont la limite géographique connue est au nord, à Yverdon. Dans la maçonnerie de la tour nous avons encore reconnu deux fonds de vase, l'un a une couverte rosée assez fine, l'autre par contre est en terre grossière, rougeâtre à l'intérieur, grise à l'extérieur. On passe ainsi progressivement de la poterie romaine à la poterie du haut moyen âge sans décor, épaisse et de mauvaise qualité.

Il y avait des débris de verre, mais nous ne pouvons mentionner que le bord d'un grand plat épais et sans décor.

Considérations générales. — La succession des diverses époques peut se déduire facilement en consultant les couches de terrain qui bordent l'extérieur du bâtiment U, près de la tour (fig. 11). Au niveau I, un premier sol avec de la terre qui a été cuite après un incendie; cet incendie correspond à la destruction des barbares de la fin du III^e siècle; 30 cm. plus haut, un sol de mortier et briques qui correspond à la reconstruction de la salle voisine avec des *pavimenta* (fin du III^e siècle); nouvelle couche de déblais avec un strate de glaise, de 35 cm., par-dessus un sol de mortier recouvert de cendres: c'est la reconstruction du palais qui est brûlé en 500; niveau de la chapelle, son perron est encore en saillie; plus haut, 40 centimètres de déblais; puis un pavage avec mortier correspondant, au-dessus du perron de la chapelle: période après 500, reconstruction du palais; enfin ce pavage est recouvert par quelques strates peu épaisses de déblais avec mortier; le perron est remblayé de 10 à 15 cm., c'est l'époque de la construction de la tour. Au-dessus, ce sont des dépôts du moyen âge qui sont probablement dus à un nivellation systématique; on y voit des traces d'inhumations du cimetière de Notre-Dame-la-Neuve (épaisseur: 1 m. 65). Nous avons pu reconnaître un niveau de plus que l'année dernière, celui du palais du VI^e siècle.

Pour plus de clarté, nous résumerons en disant que la période Ia et I comprend toutes les constructions jusqu'à la fin du III^e siècle; la période II, la fin du III^e siècle et le IV^e siècle; la période III, le V^e siècle; la période IV, de 500 et au-delà; la période V les VII^e ou VIII^e siècles, ainsi que l'époque carolingienne (voir la succession dans les fig. 3, 4, 5 et 6).

En rassemblant toutes les données fournies par les fouilles de 1938 et de 1939, qui seront peut-être complétées, au moins pour les couches inférieures, si l'immeuble n° 8, rue du Soleil-Levant, est reconstruit, nous pouvons donner des conclusions générales importantes pour l'histoire.

La maison particulière des I^{er} et II^e siècles a été transformée et augmentée à la fin du III^e siècle ou tout au début du IV^e siècle. Elle devient alors un édifice d'intérêt public, joignant une grande salle qui semble faire partie du même ensemble, salle d'assemblée, basilique peut-être, en relation avec le *forum* et sa place voisine. Il ne nous semble pas douteux que le prétoire, siège du gouverneur militaire dès le IV^e siècle, occupait ce vaste emplacement, compris entre la Cour Saint-Pierre, le Perron, la rue du Puits-Saint-Pierre et une partie du mas du côté de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Dans cette dernière direction on voyait une grande cour bordant une des ailes du bâtiment. Ce prétoire, dont le souvenir s'était conservé jusqu'au moyen âge, a dû subsister et même être en partie remanié pendant tout le IV^e siècle, à l'époque de Dioclétien et plus tard à celle des Valentinien. Non seulement il y avait l'habitation du préteur, mais des bâtiments annexes, postes militaires, salles entourant des portiques et des cours. Après 443, la situation change, les Burgondes viennent s'installer à Genève et leurs rois en font leur première capitale¹. Nous ignorons tout de cette première occupation. Nous savons seulement que, sans rien détruire, ils occupent les positions fortifiées déjà par les Romains. Ils sont la caste dirigeante, mais ils ne modifient que lentement et progressivement la structure de la société romaine. Ainsi, à Vienne, l'administration latine se perpétue avec une curie, qui est encore citée par Avitus en 470; celle de Lyon, désignée par le terme *concilium*, est mentionnée par Sidoine Apollinaire. Cette curie a toute la justice civile concernant la population romaine, avec ses employés, ses *apparitores*. L'organisation burgonde a avant tout un caractère militaire, elle laisse subsister l'orga-

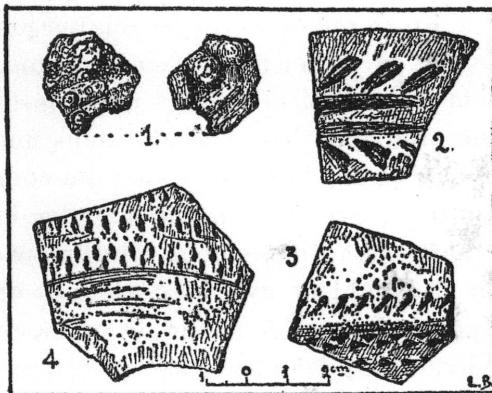


FIG. 10. — Fragments de bronze et de poteries.

¹ Pour cette période nous avons pris comme base LUDWIG SCHMIDT, *Geschichte der deutschen Stämme*, 1934; A. COVILLE, *Recherches sur l'histoire de Lyon du V^e au IX^e siècle*, 1928; A. JAHN, *Geschichte der Burgundionen*, 1874.

nisation précédente sans grands changements. Elle conservera même longtemps des officiers romains. Les Burgondes sont là pour opposer contre les Alémans une ligne de défense qui s'appuie en particulier sur le Léman et le Rhône.

En ce qui concerne leurs résidences, ils ne vivent pas dans des forteresses, mais dans des villes fortifiées déjà par les Romains, comme Lyon, Avignon, Autun, Dijon, Genève, Vienne, ou à la campagne dans d'anciennes villas romaines, comme Carouge. Les châteaux proprement dits étaient des forts, *clusurae*, défendant des passages des Alpes et n'étaient pas des lieux d'habitation.

En ce qui concerne les rois burgondes, nous connaissons leurs lieux de résidence. Ce fut en premier lieu Genève, puis Genève et Lyon, et temporairement Vienne. Si la date de 443 est donnée pour l'installation des Burgondes en Savoie, nous n'avons une preuve de leur présence dans notre région qu'en 451. En 456 le roi Gundioch est cité pour la première fois; il a combattu avec son frère Hilpéric pour l'empereur Avitus et avec les Visigoths contre les Suèves en Espagne. Nous ignorons si cette dynastie est directement descendante de la première dynastie venue en Savoie, car ils semblent avoir été décimés quand ils combattirent avec Aetius contre les Huns à Troyes. A partir de ce moment ils deviennent plus indépendants du lien fédéral, jusqu'alors des officiers romains dirigeaient encore le peuple. En 457 ils s'emparent de Lyon, mais reperdent la ville, semble-t-il, après le siège de Majorien. Ils s'allient alors à Majorien pour combattre les Visigoths et les Vandales. En 461 ils prennent définitivement possession de Lyon et en 463 Gundioch avait étendu ses possessions jusqu'à Die d'accord avec l'administration romaine. Après Genève, Lyon devient alors leur principale capitale, mais Genève restera toujours le siège d'un roi, car les frères du roi conservant une certaine indépendance avaient aussi leur gouvernement distinct. Au début Gundioch et Hilpéric habitent Genève, puis Hilpéric seul quand, dès 461, Gundioch roi principal occupera Lyon. Après la mort de Gundioch vers 470, Hilpéric I^{er} lui succède comme premier roi et va s'installer à Lyon, mais il vit temporairement à Genève, quelquefois à Vienne, car dès 474 les Burgondes occupent Vienne et Vaison. Vers 480 Hilpéric meurt et Gondebaud lui succède; il siège à Lyon alors que son frère Godegisèle vit à Genève. Dès 480 Langres est burgonde et la lutte s'engage contre les Allémans en Suisse. Les autres frères du roi vivent peut-être à Vienne et aussi à Valence. A la suite de dissensions internes Gondebaud, après avoir attaqué et pris Vienne, tue son frère Godegisèle dans cette ville. Il vient mettre le siège devant Genève restée fidèle à Godegisèle. La ville est complètement incendiée. Ce fait est connu par la dédicace de la nouvelle cathédrale de Saint-Pierre par Avitus, en 516-517. Genève est restaurée par Gondebaud, comme nous l'apprend un texte et l'inscription de l'arcade du Bourg-de-Four. Sigismond, fils de Gondebaud, continue à résider dans notre ville jusqu'en 516, date de son couronnement comme roi principal dans la villa royale de Carouge. Bien que Sigismond habite de préférence Lyon, il séjourne aussi à Genève, mais il promulgue

la loi gombette à Lyon (517). Fait prisonnier par les Francs, il meurt en 523. Son frère Godemard devient roi en 524, mais est battu définitivement par les Francs en 534. En somme Genève est restée résidence royale jusqu'à la fin du royaume burgonde; nous savons aussi que les nièces de Gondebaud, Sédeleube et Clotilde, qui épousa Clovis en 493, vivaient dans notre ville. Les seules résidences royales fixes sont Genève et Lyon, quelquefois Vienne.

Où se trouvait cette résidence dans ces villes ? Sidoine Apollinaire nous apprend qu'à Lyon ils vivaient au *praetorium* romain; à Vienne, d'après Avitus, ils possédaient un *palatium regale*, soit *aedes publica*. Coville, qui a relevé ces mentions, dit aussi que les Burgondes avaient un vrai palais à Lyon, palais dans le sens des Mérovingiens et Carolingiens. Jahn suppose que ce *praetorium* était un des deux palais impériaux de Lyon. La *domus Juliana* devait être sous l'hospice de l'Antiquaille; elle a servi, semble-t-il, de *praetorium* à basse époque; elle était située sur le *forum* antique. A Vienne, qu'on choisisse l'emplacement du palais des rois de Bourgogne sous le palais de Justice actuel ou près de la maison des Canaux, anciens thermes, qui fut la résidence du roi Boson, l'un et l'autre occupent une place sur le *forum*¹.

Qu'en est-il des autres peuples barbares établis sur le territoire de l'empire ? Les Visigoths résidaient principalement à Toulouse au « Capitole » de la ville, à Narbonne au *palatium regis*, jamais dans des châteaux forts. Les Lombards occupaient la ville de Pavie, les Ostrogoths avaient deux préfectures, une à Ravenne, l'autre à Arles; ils vivaient dans l'*aula* ou le *palatium*, le plus haut personnage est le *praefectus praetorio*. On connaît bien l'emplacement du palais de Ravenne et son entrée encore conservée.

Pour Genève nous n'avons aucune précision, sauf que les rois y avaient une résidence; il est dit à propos de Godegisèle pour notre ville « *ubi Godegiselus germanus regis larem statuerat* ». Ludwig Schmidt, à l'occasion d'un passage de la *vita Ennodii*, spécifie bien que les vice-rois restaient très indépendants les uns des autres, avec

¹ « Vienne et environs », *Guide de la Société des amis de Vienne*, 1921, p. 27, 31; J. Ch. Roux, *Vienne*, 1909; H. BAZIN, *Vienne et Lyon gallo-romains*, 1891.

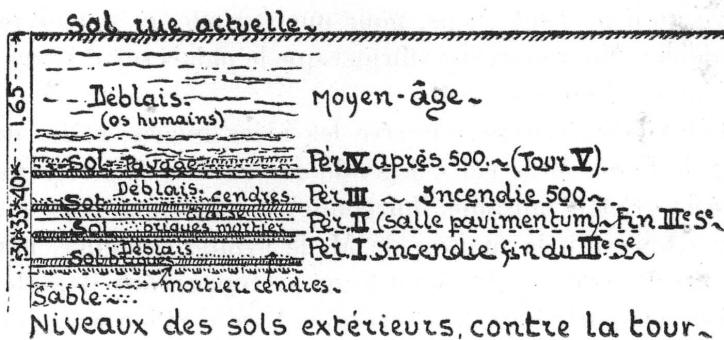


FIG. 11. — Coupe des couches de terrain près de la tour.

leur territoire propre, leur monnaie et aussi leur cour (*eigene Hofhaltung*). Comment ne pas être frappé de l'analogie avec Lyon et Vienne? Ces palais sont situés tous deux sur le *forum*, ils occupent, du moins celui de Lyon, le *praetorium*. Nous ne pouvons douter qu'à Genève il en fut de même. Le palais qui nous occupe était aussi en bordure du *forum* de basse époque et à l'emplacement presque certain du *praetorium*, dénomination que ces lieux conserveront jusqu'au moyen âge. Du reste, le fait d'avoir retrouvé une chapelle particulière, une salle richement décorée de mosaïques, tout un système de bains convenant à des appartements privés, un chauffage exceptionnel, des poteries originaire du Sud visigothique, tout nous prouve qu'il ne peut s'agir, pour une période aussi pauvre, d'une simple demeure patricienne. Nous pouvons affirmer que le palais royal burgonde des V^e et VI^e siècles était sur cet emplacement.

Cette constatation renverse les idées reçues, celles du château burgonde au Bourg-de-Four. Mais cette légende remonte à Senebier qui, le premier, en 1788, dit ceci: «Cette muraille (burgonde) semble commencer à l'arcade du Bourg-de-Four, attenant à la maison de M. le syndic Guainier, bâtie sur la place où doit avoir été le château de Gondebaud»; auparavant il parle du château du roi qui touchait à la porte¹. Cette assertion se base sur l'inscription incomplète « *Gundebadus rex...* » encastrée sur la porte. Mais nous savons maintenant que porte et murailles sont romaines et que l'inscription qui mentionne une restauration ne peut s'appliquer à la résidence de Gondebaud qui n'a du reste pas vécu à Genève².

Le château du Bourg-de-Four est un château comtal de la maison de Genève, beaucoup plus tardif. La première mention d'un comte et d'un comté pour notre région est de 839³. Il s'agissait alors d'une charge non héréditaire. Manassès, comte de Genève, est cité en 890; il est l'ancêtre d'une première dynastie qui dure jusqu'à Robert (1012-1019). La dynastie de Géraud ou Gérolde, probablement petit-fils de la sœur de Rodolphe III, qui apparaît en 1034, est indépendante de l'autre.

La première mention du château est de 1124; il n'a dû être édifié qu'au XI^e siècle (les dimensions de sa tour, environ 8 sur 10 mètres, indiquent bien le XI^e siècle)⁴. Entre la fin de l'époque burgonde et le XI^e siècle s'écoule un laps de temps considérable, toute la période franque, carolingienne et rodolphienne. Les fouilles montrent qu'après 500 on a reconstruit un palais, puis que ce palais de pierre et bois est pourvu plus tard d'une tour. Pour construire cette tour et l'isoler du reste du palais, on démolit les édifices voisins, entre autres la chapelle. Nous avons là une évolution

¹ J. SÉNEBIER, *Essai sur Genève*, p. 2, polygraphié en 1845.

² L. BLONDEL, « L'enceinte romaine de Genève », *Genava*, II, p. 109 sq. A propos de l'inscription, Schmidt remarque que les mots *emolumento proprio* ne veulent pas dire grâce à ses frais, mais grâce à ses efforts (Bemühungen).

³ Voir pour cette période: R. POUARDIN, *Le royaume de Bourgogne (888-1038)*, 1907.

⁴ L. BLONDEL, « Le château de Genève », *Notes d'archéologie genevoise*, 1932, p. 55 sq.

très claire, la transformation progressive d'un simple palais non fortifié en un palais auquel on adjoint, probablement à la fin de l'époque mérovingienne, une fortification qui occupe le point culminant de la cité. Cette tour a dû subsister pendant toute l'époque carolingienne et celle des rois de Bourgogne transjurane, alors que le palais a dû disparaître plus rapidement, car, bien qu'on retrouve dans ses murs des parties en cailloux roulés, il n'y a pas trace de reconstruction à la fin de l'époque carolingienne. Cependant, il n'est pas impossible que non seulement les comtes, mais aussi les rois de Bourgogne, aient utilisé ce palais quand ils séjournaient à Genève¹; le plus souvent ils vivaient dans leurs propriétés de campagne et peut-être aussi dans leur villa de Saint-Gervais où la grande salle, le *mallo publico*, est mentionnée en 926.

Le château des comtes de Genève, au-dessus du Bourg-de-Four, qui a succédé à un ouvrage romain défendant l'entrée principale de la ville, n'a dû se constituer que sous Gérolde, à l'extinction de la dynastie rodolphienne, au moment de la constitution de l'empire, vers 1034.

En résumé, ces dernières fouilles ont une importance exceptionnelle pour l'histoire de Genève; elles éclairent une des phases les plus obscures de son passé. On peut voir, sur le même emplacement, une succession de constructions: habitations gauloises, maisons et caves du I^{er} au III^e siècle, puis édifice public et prétoire, siège du gouverneur militaire, qui se transforme en palais des rois burgondes. Ce palais appartient ensuite à l'administration franque et carolingienne, siège des premiers comtes; ils élèvent une tour fortifiée qui durera jusqu'au moment de la construction du château du Bourg-de-Four.

Nous pensons que les vestiges de cet ensemble de constructions, dont nous n'avons retrouvé qu'une petite partie, ont dû disparaître au XI^e siècle, en dernier lieu la tour, pour faire place à une rue surélevée recouvrant toutes ces fondations².

¹ Rodolphe I^{er} passe un acte à Genève même en 892. POUARDIN, *op. cit.*, p. 18.

² La charte des frères Pofey, de 1190, qui rappelle un acte antérieur à 1185, désigne deux maisons qui plus tard appartiendront à la Prévôté et se trouvent sur cette rue. *Régeste genevois* 454; Prévôté Gr. 1, fos 87, 93. On peut aussi remarquer, au sujet des limites probables du palais, qu'il devait correspondre aux limites de la paroisse de N.-D. la Neuve, démembrément de la paroisse beaucoup plus ancienne de Sainte-Croix (Saint-Pierre).

